



TARIFS (applicables au 1^{er} janvier 2025)

VI

La cotisation et les participations aux frais sont obligatoires pour toute personne prenant place dans un aéronef.
Emport de passager : au-delà d'une journée de vol, tout passager volant plusieurs fois en biplace doit être membre de l'association.

COTISATION (PAR MEMBRE)

	cotisation
+ 25 ans	120 €
- 25 ans	96 €

PARTICIPATION AUX FRAIS (PAR MEMBRE)

	journalière (plafonnée à 12 jours)		annuelle
+ 25 ans	29 €	ou	290 €
- 25 ans	24 €	ou	232 €

PARTICIPATION ADDITIONNELLE POUR AÉRONEF AUTONOME (PAR MEMBRE)

journalière (plafonnée à 12 jours)		annuelle
32 € (ou	315 € ou 157.50 € / membre - mini 2 membres

Le choix « journalière » ou « annuelle » est unique par membre.

REMORQUAGE

	Par 1/100 heure
DR 400 et Delvion	4,20 €

UTILISATION PLANEUR CLUB :

	- 25 ans	+ 25 ans
	€ l'heure (plafonné à 5h/vol)	€ l'heure (plafonné à 5h/vol)
Duo discus	37	45
Janus Ce	32	41
Ls8 / Ventus	29	37
Pégase / Ls4	21	25
Ask 13	17	22

Oxygène compris dans le tarif (dans bouteilles du club)

Remise de 20% à partir de la 20^{ième} heure de vol facturé sur le compte pilote.

Instruction sur planeur non-club : 24 € de l'heure.

FORMULE « Bienvenue aux clubs » : n'hésitez pas à nous contacter pour un devis

SERVICE DE REMPLISSAGE OXYGENE : voir modalités au club

VOLS DE DECOUVERTE (assurance individuelle incluse)

Planeur	20 minutes = 185 €	1 heure = 250 €	2 heures = 310 €
Avion	30 minutes = 280 € (1 personne)	330 € (2 personnes)	360 € (3 personnes)